

ÉCULLY Musique et histoire : Patrick Favre-Tissot-Boivoisin tire sa révérence

Avec lui, même le plus réfractaire à la musique classique se découvre soudain intéressé ! Conférencier, historien et musicologue, l'Écullois Patrick Favre-Tissot-Bonvoisin tourne la page, après 25 années d'une riche collaboration avec l'association Ecully Musical.

« J'ai donné à Ecully ma première conférence d'historien de la musique en 1989, explique-t-il. Il y en eut au total 128 ! ». Les Écullois ont donc profité très tôt des talents de ce musicologue reconnu qui prononcera bientôt sa 5 000^e conférence dans l'espace européen. Un talent aux facettes multiples : une érudition époustouflante pour présenter le contexte historique et le contenu d'une œuvre, une liberté pédagogique enthousiaste pour faire écouter un extrait d'une œuvre, en mimant tour à tour le chef d'orchestre, les chœurs, les solistes... Florent Bénédict, l'une des chevilles ouvrières de l'Association dit simplement de lui : « Il connaît tout de la musique ! »

« En 2002, précise Patrick, je suis devenu le conseiller artistique d'Ecully Musical, et nous avons bâti ensemble onze sai-

sons. » Michel Fayet, le vice-président, souligne que ses prestations bénévoles mettaient au service de l'association du temps, une grande compétence et un carnet d'adresses permettant de faire venir des concertistes de très haut niveau à des prix très raisonnables. « Nous avons même, ajoute le musicologue, présenté 17 œuvres de compositeurs jamais été données ailleurs, comme l'Opus 63 de Beethoven ». Patrick « FTB » dresse un bilan clair et franc, sans concession de son passage à Ecully. Avec humour et amitié, il tient à rendre hommage à Anny Brunelle dont le mandat permit à Ecully Musical de retrouver des conditions de fonctionnement



■ Patrick Favre-Tissot-Bonvoisin. Photo Jean Desfonds

décentes. « Il n'est pas bon de s'incruster indéfiniment ! » affirme-t-il avant d'assurer sa confiance sereine dans celui qui prend sa suite : le pianiste Pierre-Laurent Boucharlat ■

De notre correspondant Jean Desfonds

Une église Saint-Blaise comble pour le concert Verdi

Préparé durant toute la 31^e saison d'Ecully Musical par les conférences de Patrick Favre-Tissot Boivoisin sur l'illustre musicien Italien, le concert de jeudi était attendu par un public nombreux. L'attente ne fut pas déçue. Sous la direction de Cédric Meyer, le chœur Zarastro et l'ensemble Résonance ont uni leurs talents à ceux de la soprano Sylvia Cazeneuve, du ténor Marc Larcher et du baryton Bardassar Ohanian, accompagnés de Nobuyoshi Shima au piano. Une magnifique soirée où le public a savouré des extraits connus de l'œuvre du grand Verdi.

MONTS D'OR/VAL DE SAÔNE Départ du lieutenant-colonel Dromard



■ Marc Grivel, maire de Saint-Cyr, le colonel Xavier Guimard commandant du groupement du Rhône et le lieutenant-colonel Joël Dromard, commandant de la compagnie de Lyon. Photo Marien Trompette

Après quatre années passées dans l'Ouest lyonnais, le lieutenant-colonel Joël Dromard, commandant de la compagnie de gendarmerie de Lyon (1) prend congé.

L'officier est nommé au 1^{er} août à l'Institut de recherche criminelle de la gendarmerie nationale (IRCGN). Une unité que Joël Dromard connaît bien. Polytechnicien et diplômé de l'École de guerre, il était déjà passé par les labos des « experts » de Rosny-sous-Bois après son premier poste de commandement à l'escadron 32/5 de gendarmerie mobile de Moulins.

Ce retour aux sources n'est pas

pour lui déplaire, mais c'est avec un certain regret qu'il quitte cette région qu'il a appris à connaître. Et à apprécier. « Nous avons travaillé ensemble avec beaucoup d'efficacité », a souligné jeudi soir le maire de Saint-Cyr Marc Grivel à l'occasion d'une petite cérémonie organisée dans le village des Monts d'Or. « Quatre excellentes années », a résumé Joël Dromard. Un officier dépeint par le colonel Guimard, son supérieur, comme « marqué par la culture de l'innovation scientifique ». ■

(1) La compagnie de Lyon supervise les brigades de Lyon, Limonest, Neuville et Fontaines/Sathonay.

EN IMAGE



Photo Jean Philibert

CHAMPAGNE-AU-MONT-D'OR Les talents du collège Jean-Philippe-Rameau récompensés

Vendredi matin, au gymnase Bonora, la principale du collège Jean-Philippe-Rameau, Valérie Lincot, a souhaité féliciter les collégiens qui se distinguent par leur talent individuel ou leurs résultats scolaires. « Toujours la pression ! Il faut se détendre et mettre en avant ceux qui réussissent. Cette ambiance festive motive tous les élèves », a-t-elle expliqué. Après la remise des coupes aux sportifs (escalade et tennis de table champions du Rhône et badminton), un spectacle de danse, musique et chant a été présenté par les élèves pratiquant ces activités hors collège. Valérie Lincot a remis le diplôme de mérite scolaire aux collégiens dont la moyenne est supérieure à 15 durant les deux premiers trimestres. « Je suis fière de compter au collège un nombre important d'élèves motivés, ils vont entraîner leurs camarades. L'excellence est ma mission et celle des professeurs », a-t-elle conclu.

Dernière minute

ÉCULLY

Les nouveaux rythmes appliqués à la rentrée

Malgré le « non », voté lors du dernier conseil municipal, la Ville se conformera finalement à l'application de la réforme des nouveaux rythmes scolaires. Écully avait rejoint les communes « frondeuses » qui demandaient l'abrogation de la réforme. En début de mois, le maire Yves-Marie Uhrich (UDI) avait même participé à la manif' devant le rectorat. Vendredi soir, à la sortie des écoles publiques, les parents d'élèves ont découvert une note sur les panneaux d'affichage. Cette réforme va se dérouler selon des modalités suivantes. Avec un temps scolaire sur cinq jours, de 8 h 30 à 12 h et de 15 h à 15 h 45, le mercredi de 9 à 12 h. « Une garderie périscolaire à partir de 15 h 45 et un ramassage scolaire le mercredi midi pour les enfants du centre de loisirs. » Puis une palette d'activités sportives et culturelles sera mise en place au retour des vacances de Toussaint.

Devenez correspondant pour LE PROGRÈS

LE PROGRÈS recherche un correspondant local de presse pour les Monts-d'Or

Retraité, étudiant, salarié ou sans emploi, vous avez le goût de l'écriture, vous êtes disponible et curieux, votre candidature nous intéresse. Vous devez disposer d'un ordinateur pour transmettre vos articles ainsi que d'un appareil photo numérique

La rémunération des correspondants s'effectue sous forme d'honoraires.

Envoyer lettre de candidature et CV à : lprtassin@leprogres.fr



Devenez correspondant pour LE PROGRÈS

LE PROGRÈS recherche un correspondant local de presse pour Chasselay

Retraité, étudiant, salarié ou sans emploi, vous avez le goût de l'écriture, vous êtes disponible et curieux, votre candidature nous intéresse. Vous devez disposer d'un ordinateur pour transmettre vos articles ainsi que d'un appareil photo numérique

La rémunération des correspondants s'effectue sous forme d'honoraires.

Envoyer lettre de candidature et CV à lprtassin@leprogres.fr

